



Étude

Ceux qui renoncent aux aides sociales parlent enfin

Éric Budry
@BudryEric

Le non-recours aux prestations sociales financières est assez fréquent. Les raisons? La honte, la peur ou simplement le découragement

Selon des estimations, le phénomène est loin d'être marginal. À tel point que pour la conseillère administrative de la Ville de Genève Esther Alder, «le véritable scandale, ce ne sont pas les abus de l'aide sociale, souvent relevés par la presse, mais le non-recours aux prestations d'une partie de ceux qui y auraient droit». Exagération? Une étude bernoise de 2016 conclut que 26,3% de ceux qui auraient pu bénéficier de l'aide sociale dans ce canton n'y recouraient pas.

Pour quels motifs? C'est à cette question que tente de répondre une étude* de la Haute École de travail social de Genève et de la Haute École de santé de Genève. Elle a été menée en partenariat avec l'Hospice général, le Service social de la Ville de Genève, le Centre social protestant et Caritas. Présentée mardi, cette recherche donne pour la première fois la parole aux personnes directement concernées. Les motifs avancés sont nombreux et s'additionnent parfois, mais c'est très souvent un

immense désarroi devant un système trop complexe et jugeant que reflètent les explications. C'est du moins ce qui ressort des 39 entretiens approfondis menés avec des familles qui n'ont pas fait appel à des aides.

Selon Barbara Lucas, l'une des responsables de l'étude, «quatre thématiques reviennent de manière récurrente ou avec force». Il y a bien sûr la honte de demander et la stigmatisation, mais également la difficulté à s'informer (particulièrement pour les non-francophones), une forme d'exclusion administrative ou encore un défaut de reconnaissance des attentes exprimées.

«C'est compliqué pour nous, qui sommes d'ici, alors pour ceux qui ne parlent pas le français...» reconnaît l'une des 15 personnes (sur 39) de langue maternelle française. En écho, une Marocaine affirme que «sans niveau de français, sans lire le français, sans l'écrire, c'est trop difficile».

Parmi les étrangers, la crainte de perdre le permis de séjour est omniprésente. «Faut pas demander le social, explique une Camerounaise. Ta situation, elle sera pas bonne, mais la Suisse n'aime pas tant que tu dépendes du social, c'est pas une bonne chose, donc je faisais pas.»

Stigmatisation et honte

Le regard porté par certains professionnels du social et l'impression «d'être baladés» sont également mis en avant: «On est comme

un petit ballon avec lequel tout le monde joue, dit une femme. Alors là, c'est insupportable. Alors j'ai laissé tomber les prestations complémentaires.» Et une autre: «Il y a des personnes qui vous renvoient votre misère sur votre visage. Et ça, quand c'est comme ça, je veux sortir et ne plus revenir.»

Et puis il y a la honte. Mais aussi une certaine fierté de refuser d'être aidé: «Vous savez, des fois pour moi, c'est compliqué de demander de l'aide... c'est la honte. Mais je ne vais pas. Je suis arrivé à un stade, je mettrai une banderole «Trouvez-moi un travail!» même s'ils me foutent dehors de la maison! Donc, pour moi, c'est hors de question.»

Très fouillée, l'étude s'est également penchée sur l'état de santé de cette population particulière. Sans surprise, il est malheureusement bien plus mauvais que celui de la moyenne des Genevois.

Promesses d'amélioration

Afin de combattre le phénomène, les chercheurs ont formulé onze recommandations à l'adresse des autorités. Elles vont de l'automatisation de l'octroi des prestations à une simplification des procédures, en passant par une formation des professionnels au non-recours.

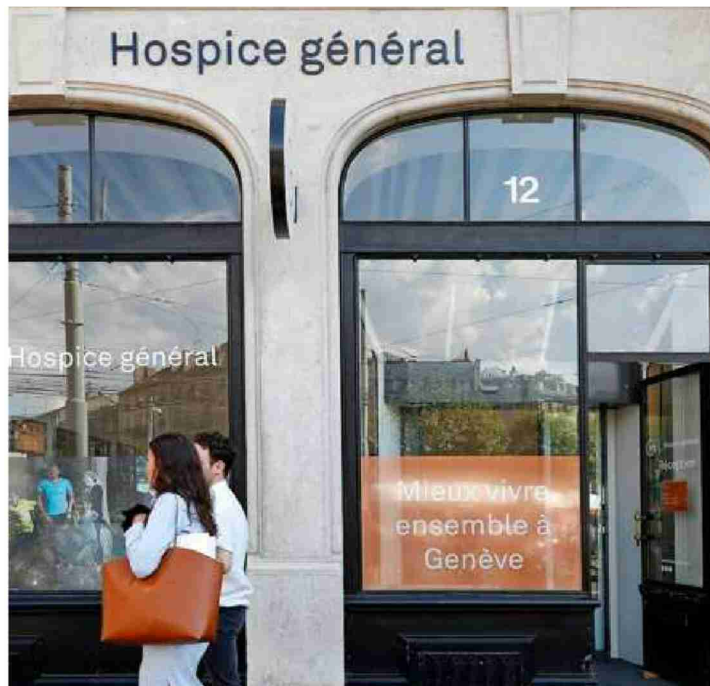
En conclusion, le conseiller d'État Thierry Apothéloz a admis que «pendant longtemps, le Conseil d'État a estimé que le non-recours était une bonne façon de faire des économies». Un mauvais



calcul selon lui, puisque la situation de ces personnes empirant, cela coûte ensuite plus cher à la collectivité. Il compte sur le projet de refonte de la loi sur l'aide sociale et l'insertion individuelle, en cours de réflexion, pour rendre le

dispositif d'action sociale plus lisible et plus efficace.

* L'étude est disponible sur:
www.hesge.ch/hets



Les prestations non sollicitées sont notamment l'aide sociale délivrée par l'Hospice général. LUCIEN FORTUNATI